



Cérémonie du 11 novembre.

**Jeudi 11 à 11h00 au cimetière de Goven
Ouvert à tous.**

En présence de :

- Madame Anne PATEAU, attachée parlementaire,
- Un détachement du 2^{ème} régiment du matériel de Bruz,
- La gendarmerie de Guichen,
- Des pompiers de Bréal Sous Montfort,
- Des anciens combattants et citoyens de la paix,
- Des élus de la municipalité.

Lors de cette manifestation, des médailles seront remises.

Section PG CATM OPEX, veuves et citoyens de la paix de Goven

A l'occasion des **cérémonies du 11 novembre**, le président, monsieur Eugène LAUNAY, ainsi que tout le bureau invitent tous les militaires OPEX en fonction ou retraité habitants la commune, à les rejoindre le **jeudi 11 novembre** au cimetière.

La commission culture organise, en collaboration avec la médiathèque,

**UN FESTIVAL BD, le dimanche 28 novembre 2021
au Complexe Sportif « Les Trois Rivières » de 10h00 à 17h30**

Entrée gratuite, ouvert à tous.

Masques et pass sanitaire obligatoires

FESTIVAL BD-GOVEN

PREMIÈRE ÉDITION

DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021

10H - 17H30



RENCONTRES, DEDICACES, ATELIERS, EXPOSITIONS

COMPLEXE SPORTIF DES 3 RIVIERES



MARDI 19 OCTOBRE
MARDI 09 NOVEMBRE
MERCREDI 08 DÉCEMBRE

2021

PROJET TIERS-LIEU

De 20h à 21h30

ATELIER PARTICIPATIF #3 #4 #5
Avancer vers la vision commune du projet

OBJECTIF :
Former des groupes de réflexion,
Progresser dans la définition des espaces.

RIEN N'EST PREVU ...
ALORS TOUT EST POSSIBLE

A GOVEN
DANS LA SALLE
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Inscrivez vous à l'adresse suivante :
tierslieugoven@gmail.com

jeudi 25 novembre
à partir de 19h00

à la médiathèque
"La Parenthèse"

APERO
LITTERAIRE

VENEZ PRÉSENTER
VOS COUPS DE COEUR LITTÉRAIRES
AUTOUR D'UN APÉRITIF CONVIVIAL.
(Chacun apporte de quoi picorer)

contact: Marie-Cécile -06.15.36.57.29

La Parenthèse
Médiathèque de Goven

GOVEN

Budget Participatif

2021 - 2022

2ème édition !
Déposez vos idées
Avant le 15 novembre 2021

MEDIATHEQUE « La Parenthèse »

Pass sanitaire obligatoire pour accéder aux collections de la médiathèque, pour les enfants de 12 ans et plus et les adultes. Si vous n'avez pas de pass, il est possible de réserver des documents sur notre portail www.bibliothequesdesvallons.fr ou par mail (laparenthese@goven.fr) ou par téléphone au 02.99.42.18.60, et de récupérer vos réservations à l'accueil de la médiathèque !

Prochaines animations :

Samedi 6 novembre

Les Grandes Histoires racontées par Athénaïs, bibliothécaire. Lectures sur le thème du voyage. Pour les enfants de 3 à 6 ans. A 11 heures.

Mardi 9 novembre

Café Lecture. Partager vos coups de cœur ! Pour Adultes. De 14h à 15h30.

Mercredi 10 novembre

Les p'tites histoires, racontées par Clotilde, bibliothécaire. Pour les 0-3 ans. A 10h30.

Vendredi 12 novembre

Atelier Numérique « Communiquer en visioconférence avec ses proches » - Pour Adultes. De 16h30 à 18h.

Mercredi 17 novembre

Eveil musical animé par Carole de Musicole et Chloé, bibliothécaire. Pour les enfants de 3 à 6 ans. A 10h45.

Samedi 20 novembre

Atelier Do It Yourself « Décor de l'Avent » animé par Isabelle Georgeault - Créez en duo (adulte/enfant) une fabrication originale en attendant Noël !

A partir de 6 ans. De 14h30 à 16h.

Jeudi 25 novembre

Apéro Littéraire. Autour d'un apéritif convivial, échangez autour de vos dernières lectures !

Pour adultes. A partir de 19h.

Animations gratuites. Sur inscription, places limitées.

 **CONTACT** 02.99.42.18.60 - Retrouvez notre actualité sur facebook - bibliothequesdesvallons.fr

Enquête publique Projet de révision générale du P.L.U de Goven

Par arrêté en date du 11 octobre 2021, le Maire de Goven a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Goven.

Madame Sophie Le Dréan-Quéneq'hdu, docteur vétérinaire et docteur en biologie, a été nommée en qualité de commissaire enquêtrice par le vice-président du Tribunal Administratif de Rennes.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par la commissaire enquêtrice seront déposés en mairie pendant 37 jours consécutifs du **10 novembre à partir de 9h00 au 16 décembre 2021 inclus jusqu'à 12h00**, ainsi que sur le site internet de la commune : <https://www.goven.fr/>.

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations sur le registre papier directement en mairie, ou par courriel à l'adresse suivante : contact@goven.fr, ou encore les adresser par correspondance à Madame la commissaire enquêtrice à la mairie de Goven (21 rue de la Mairie – 35580 GOVEN).

La commissaire enquêtrice recevra en mairie lors de 5 permanences :

- Le mercredi 10 novembre (ouverture de l'enquête) de 9h00 à 12h00
- Le jeudi 18 novembre de 9h00 à 12h00
- Le samedi 27 novembre de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 10 décembre de 14h00 à 17h00
- Le jeudi 16 décembre de 9h00 à 12h00, (fin de l'enquête ce jour à 12h00)



LA POSTE

Protéger les facteurs des morsures de chien

Chaque semaine en Bretagne, un facteur est mordu par un chien ! En effet, les chiens peuvent être effrayés ou se montrer imprévisibles lors de la présence du facteur.

Pour prévenir ces accidents, voici quelques conseils :

- Assurez-vous que votre boîte aux lettres et votre sonnette sont accessibles à votre facteur, mais bien hors de portée de votre chien
- Assurez-vous que votre chien ne peut pas s'échapper de votre propriété en veillant à la bonne hauteur de votre portail, qui doit être fermé, et au bon entretien de vos clôtures
- Lorsque le facteur sonne à la porte de votre domicile pour la remise d'un objet nécessitant une signature, placez votre chien dans une pièce à part avant d'aller ouvrir
- Si votre chien se met à courir pour attaquer le facteur, surtout ne courez pas derrière votre animal. Restez plutôt à distance et rappelez fermement votre chien.

A noter : les propriétaires sont pénalement responsables des dommages causés

Nous vous remercions pour votre vigilance qui permettra aux facteurs mais aussi à tous les livreurs de travailler en toute sécurité.

MAIRIE DE GOVEN

02 99 42 03 03 - accueil@goven.fr - www.goven.fr

Directeur de la publication :
Norbert Saulnier, maire.

Comité de rédaction :
Commission Communication.